

Questions orales

M. Crosbie: C'est grâce à lui que cela a été possible! Le chef du NDP a permis au gouvernement de plumer les Canadiens.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Cela les insupporte, madame le Président.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre a annoncé que les prix des produits alimentaires allaient augmenter de 10.1 p. 100 cette année et de 12 p. 100 l'année prochaine. Il a également annoncé que le prix de l'énergie allait augmenter de 15.6 p. 100 cette année et de 21.9 p. 100 l'année prochaine. Est-il exact que le ministre va lancer une campagne publicitaire pour convaincre le public que les prix des produits alimentaires et ceux de l'énergie n'ont pas augmenté de 12 p. 100 et de 21 p. 100 et que le gouvernement leur prend, sous forme d'impôts, ou leur soutire 40 milliards de dollars de moins qu'il ne le fait en réalité? Y aura-t-il une campagne publicitaire et les Canadiens seront-ils encore les dindons de la farce?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je n'envisage pas de campagne publicitaire pour vendre mon budget. A la longue, il se vendra bien tout seul. Mais j'aimerais signaler au député qui s'inquiète de l'inflation que les extrapolations qui figuraient dans son budget pour l'année suivante étaient plus élevées que celles qui figurent dans le mien. Et si ces projections sont moins élevées, c'est en grande partie parce que nous n'avons pas imposé de taxe d'accise sur l'essence.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Madame l'Orateur, le ministre soutient que ses projections concernant l'inflation, établies à 10.2 p. 100, sont moins élevées que les miennes. L'avenir dira si ce sont les projections du ministre qui sont les bonnes. Quant à nous, nous savons que la partie est perdue d'avance.

Si le budget que nous avons présenté en décembre dernier, budget contre lequel le ministre lui-même et ses amis néo-démocrates ont voté, avait été adopté, les Canadiens désireux de se porter acquéreur d'une maison auraient bénéficié d'un allègement fiscal de 575 millions de dollars cette année, et un autre de 1,200 millions de dollars l'année prochaine, joints à un allègement universel de 500 millions de dollars, surtout dans le cas de ceux qui investissent \$21,000 par le biais d'un crédit d'impôt à l'énergie. Le ministre entend-il être fidèle à la promesse que le premier ministre et son parti ont faite au cours de la campagne électorale de venir en aide aux propriétaires et aux économiquement faibles du Canada en adoptant une mesure de ce genre au cours de l'année? Est-ce qu'il préfère attendre pour nous faire la surprise d'une déclaration financière plus tard cette année?

M. MacEachen: Madame le Président, je me réjouis que le député ait mentionné des projections, car il y a lieu de souligner qu'il s'agit effectivement de projections. Comme il le sait, les événements ont prouvé que ces prévisions étaient fausses et il pourrait en être de même pour certaines de mes prévisions. Je ne pense pas que ce soit une question d'honnêteté. Les prévisions sont toujours incertaines.

Je suis surpris que le député brandisse le spectre du programme de crédit hypothécaire qui avait été proposé à la Chambre et que le gouvernement n'est pas parvenu à faire approuver avant de se faire renverser, c'est-à-dire avant le

mois de décembre. Nous avons dit aux Canadiens que nous nous opposons à ce programme et nous leur avons dit sans ambages que nous n'avions nullement l'intention de remettre sur le tapis un programme aussi injuste.

LA TAXE À L'EXPORTATION DE GAZ NATUREL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, dont j'ai écouté les propos avec intérêt ce matin à l'émission de Jack Webster. Étant donné que 30,000 citoyens de la Colombie-Britannique ont signé une pétition contre l'imposition d'une taxe sur le gaz naturel, et comme ils seront soulagés d'apprendre que le ministre a tellement pris leurs intérêts à cœur qu'il a récrit l'exposé budgétaire, je voudrais poser au ministre la question suivante: comment peut-on prétendre qu'une taxe à l'exportation du gaz naturel n'est pas une taxe à l'exportation du gaz naturel, alors qu'elle s'applique justement à l'exportation du gaz naturel?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai pris note des pétitions qui ont été présentées à la Chambre, j'ai pris note des questions que l'on a posées pour s'opposer à une taxe à l'exportation du gaz naturel, une taxe qui s'appliquerait exclusivement à l'exportation de ce gaz.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous pourriez au moins rougir, Allan.

M. MacEachen: Voilà ce contre quoi on s'opposait, et je remarque que les députés tentent maintenant, même si c'est un peu tard, de changer leur fusil d'épaule. Mais j'insiste, madame le Président, sur le fait que nous avons imposé une taxe s'appliquant aussi bien au gaz naturel produit et consommé au Canada qu'au gaz produit et consommé aux États-Unis. C'est une taxe qui s'applique à tout le gaz naturel. Les députés prétendent-ils qu'il faut imposer une taxe aux consommateurs canadiens et épargner les consommateurs américains? Est-ce là leur politique?

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: Madame le Président, je pose ma question supplémentaire au ministre des Finances. Je suis sûr que sa réponse échauffera les habitants de la Colombie-Britannique qui vont payer 50 p. 100 de plus pour le chauffage au gaz naturel.

Comme le ministre déclare dans ses documents budgétaires qu'il a conçu le programme énergétique national pour aider tout spécialement la Colombie-Britannique et comme la taxe à l'exportation du gaz naturel va priver cette province de revenus d'une trentaine de millions de dollars par année, chiffre qui pourrait atteindre 130 millions, le ministre voudrait-il expliquer ce qu'il attend par «aider tout spécialement»?

M. MacEachen: Oui, madame le Président, je serais heureux d'expliquer ce que «aider tout spécialement» veut dire. Tout d'abord, en réponse aux inquiétudes que les porte-parole de l'Ouest ont exprimées aux Communes, le gouvernement a décidé de ne pas appliquer une taxe à l'exportation du gaz naturel...